

p.1 Le mot du Maire – Schéma départemental de coopération intercommunale – Assainissement des eaux usées -- Des nouvelles de nos projets
p.2 Cérémonies du Souvenir -- Le coin des Ruflos **p.3** Le coin du Comité d'Animation – Informations -- La réussite de nos jeunes -- Vente d'un bâtiment communal -- Carnet du 2e semestre -- **p.4** Abeilles et guêpes -- ADMR service d'aide à la personne – CLIC Pays du Bugey -- Dans l'intérêt de tous – Logement à louer -- Horaires mairie.

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Un an vient de s'écouler depuis mon élection au poste de maire. Lors des élections municipales de 2008, j'avais proposé au candidat d'être sur sa liste afin d'apporter au village un peu de mon temps libre et d'assurer une présence du conseil sur le terrain. A la suite de la démission d'Hervé LEVEQUE, j'ai poursuivi l'action que j'avais engagée, en acceptant d'être maire. Toute l'équipe municipale travaille avec ténacité car la mise en œuvre des dossiers avance toujours plus lentement que nous le souhaitons.

Ma présence sur le terrain et le contact que j'ai souhaité poursuivre avec les habitants, m'amènent à recevoir des demandes, des doléances, des plaintes mais aussi à constater certains faits. Sans entrer ici dans les détails, je tiens à rappeler que nous vivons en société, Pour faciliter cette vie sociale et bannir la loi du plus fort, nous nous sommes dotés, au suffrage universel, de textes (Constitution, lois, codes). Le rôle du maire doit être de les appliquer et de les faire respecter. Mais avant leur application stricte, j'attache beaucoup d'importance à l'explication (qui évite la crainte de l'inconnu et ses dérivés), la discussion, la négociation, En complément de ces textes, nous devons appliquer quotidiennement des règles de vie sociale plus simples, mais aussi plus difficiles à mettre en œuvre : le respect, la compréhension mutuelle.

La mairie fait des efforts, parfois j'aimerais bien que la réciproque soit vraie.

Ma volonté reste toujours d'ETRE AU SERVICE DU VILLAGE ET DE SES HABITANTS, dans la mesure du possible.

Yves JAY

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Aucune décision n'a été prise. Nous ne savons pas ce qu'il adviendra de la Communauté de Communes du Valromey : restera-t-elle autonome ou y-aura-t-il un regroupement ?

Le président et des représentants de la com-com participent à des discussions avec les 4 autres com-com afin de montrer notre volonté de participer à la décision. Les compétences de chacune d'entre elles sont mises à plat, quelle seront celles qui seront retenues pour l'éventuelle grande com-com ? Qu'advient-il de celles qui n'auront pas été retenues ?

Les discussions reprendront en septembre.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

La commune a décidé de répertorier l'assainissement des eaux usées des habitations du village, assainissement **obligatoire**.

Toutes les habitations utilisant le circuit de distribution d'eau potable doit posséder un système d'assainissement : soit un branchement sur le réseau collectif (aboutissant au lagunage que la commune entretient) soit un système d'assainissement non collectif **agréé** avec fosse septique et système absorbant si l'installation ne peut pas être raccordée au réseau collectif.

Pour ce dernier cas, la commune a adhéré au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'Albarine dont le siège est à St Rambert-en-Bugey. Ce service est chargé d'étudier le cas de toutes les maisons non branchées sur le réseau collectif et prendre les mesures nécessaires. L'assainissement non collectif de Ruffieu sera étudié théoriquement d'ici fin 2012.

Dans le cas des maisons non raccordées au réseau d'eau potable, la mise en conformité devra être réalisée en cas de vente.

La photo du nouveau président de la République, François HOLLANDE, est affichée.



Photo V. JAY

DES NOUVELLES DE NOS PROJETS.

Le projet éolien.

Le dossier du projet de zone de développement éolien (ZDE) est enfin à l'étude dans les services de l'Etat, il a été complété suivant leurs directives. 6 mois d'attente avant une réponse qui, si elle est positive, permettra le dépôt du permis de construire.

Sécurité routière dans le village.

Nous sommes en attente (courant septembre) du bilan des mesures qui ont été effectuées en avril, mesures effectuées par la D.D.T. Nous pourrions alors déposer le dossier complet pour pouvoir signer avec la D.D.T. la convention permettant la mise en place raisonnée de ralentisseurs.

La signalétique.

La réalisation du plan du village est terminée, la fabrication des plaques est en cours. Restera à réaliser la pose.

Rénovation du logement de la Poste.

Le conseil a décidé de rénover le logement de la Poste afin de le louer. Des devis sont en cours de réalisation pour remplacer la chaudière, isoler les murs extérieurs, mettre aux normes l'électricité, rénover la salle de bains et les chambres.

Le défibrillateur.

Il sera mis en place début septembre sur le mur de la Poste et une formation, avec les pompiers, permettra aux habitants d'apprendre à l'utiliser. Une information sera adressée à toutes les familles.

Parking de la mairie.

Il est réalisé et permet de se garer sans se salir par temps de pluie.

L'entrée de la « cité ».

Elle a été agrandie pour plus de sécurité et goudronnée.

Revêtement de la rue de la Gare.

Le tronçon de la rue de la Gare, devant la maison GAILLARD a été remis en état.

La réalisation des projets avance lentement, mais sûrement, le conseil municipal y travaille

CEREMONIES DU SOUVENIR

La commune organise, chaque année, les cérémonies du souvenir suivantes :

- le 2 février : commémoration des combats du 2 février 1944 à Ruffieu
- le dernier dimanche d'avril : journée de la Déportation
- le 11 novembre : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Elle appelle à participer à la manifestation du 8 mai au monument du maquis du Valromey, route du col de la Lèbe.

Cérémonie du 2 février



Photo V. JAY

Les drapeaux des associations d'anciens combattants



Photo V. JAY

Jean RIVON, le président de l'association des maquis de l'Ain et du Haut-Jura et le maire lors de la cérémonie.

Journée de la Déportation le 29 avril 2012

Le maire a rappelé que la commune doit être particulièrement attachée à cette cérémonie puisque douze personnes du village ont été déportées dont huit ne sont jamais revenues.



Photo V. JAY

Les portails du cimetière ont été rénovés.



Photo V. JAY

LE COIN DES RUFLOS

La Saint Didier

Les Ruflos ont organisé, à l'occasion de la St Didier, leur traditionnel bal des conscrits le samedi soir. Cette année, ils ont innové en organisant, le vendredi soir, le bal des années 80 pour les moins jeunes, bal qui a connu un franc succès.

Le dimanche, ils ont participé à la messe dans l'église du village, puis ont effectué la tournée des brioches. Ils n'ont pas oublié nos anciens et leur ont rendu visite à la maison de retraite de Champagne.



Photo V. JAY

Les Ruflos lors de la bénédiction des brioches

La fête de la Vendrolière.

Les Ruflos ont assuré cette année l'animation de l'après-midi en organisant les jeux inter-villages : rencontre sportive sur des épreuves traditionnelles : course en sac, course en brouette, lancer d'œufs, tire à la corde, ...

Une belle réussite, les participants ont promis de revenir l'an prochain, pour de nouvelles épreuves.

Le soir, ils ont participé à la réussite de la soirée « feux d'artifice ».



Photo V. JAY

Une des épreuves : la course en brouette.

Le maire tient à féliciter, ici, les Ruflos pour leur participation des plus sérieuses aux manifestations et pour avoir pensé à nos anciens. éloignés du village.

LE COIN DU COMITE D'ANIMATION

Les feux de la Saint Jean (24 juin 2012)



Photo G. CADOUL

Le comité d'animation de Ruffieu a invité les habitants aux traditionnels feux de la Saint Jean au plan d'eau de la Vendrolière

La fête de la Vendrolière (21 juillet 2012)



La fête du plan d'eau de la Vendrolière organisée le 21 Juillet a connu une belle réussite et une affluence record dues probablement au beau temps.

Après les premiers jeux intervillages organisés conjointement par les jeunes de Ruffieu et d'Hotonnes, la soirée débuta par une petite restauration : frites, saucisses, gaufres ainsi qu'un rafraîchissement au bar. Le tout animé exceptionnellement par Jean-Marc.

A la tombée de la nuit le traditionnel feu d'artifice offert par les Mairies d'Hotonnes et de Ruffieu fut tiré. La fête se prolongea tard dans la nuit. Rappelons que cette journée festive était organisée conjointement par les Ruflos, le Comité d'animation de Ruffieu, Hotonnes Anim'Action, les Plafs et les Mairies d'Hotonnes et Ruffieu.

INFORMATIONS

La Communauté de Communes du Valromey a créé un site internet sur lequel vous pouvez trouver des informations sur la vie du Valromey Site C.C. du Valromey :

<http://www.cc-valromey.fr/>

Sur ce site, vous pouvez accéder à la page de Ruffieu.

Pour un accès direct à cette page, vous pouvez aussi passer par :

<http://www.ruffieu.fr>

Si vous avez des informations à faire passer, contacter Yves JAY

Vous pouvez retrouver le « Petit Ruffiolan » sur le site internet de Ruffieu : <http://www.ruffieu.fr>

CARNET DU 1^{er} SEMESTRE 2012

Décès

Mme Marie-Madeleine GROBON

le 13 août 2012

REUSSITES DE NOS JEUNES.



Photo Y. JAY

Remise d'un bon d'achat et goûter pour les futurs collégiens

Passage au collège :

Carla RIOU

Joseph BAILLY

Damien MORGANTE

Colombe PERRET (absente sur la photo)

Brevet des collèves :

Marika ABRASSARD (mention bien)

Claire BAILLY

Juliette BAILLY

Nicolas LESEIGNEUR (mention bien)

Priscille PERRET (mention bien)

Bac :

Baptiste SOUSTRE (pro mention assez bien)

Quentin PERRET (STI mention bien)

Autres réussites :

Florian BORNAREL a obtenu le brevet des métiers d'art ébénisterie

Caroline GIRAUD la licence info-com

Manon FAYET son BEP cheval

David LESEIGNEUR son master

Elodie MORGANTE son BEP hôtellerie

Mylène PERRET la licence Sciences de l'Education

Tanguy PERRET son BTS (ébénisterie-aménagement d'intérieur),

Aurélien PILLARD, à la suite de ses études, ouvre, avec son compagnon Jérôme, une boulangerie à Villebois (01).

Félicitations à tous.

En cas d'omission, informer le maire, pour le prochain bulletin.

VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL



Photo Y. JAY

Le conseil a décidé de vendre l'ancienne école enfantine, les travaux de rénovation étant beaucoup trop importants et l'entretien de plus en plus lourd.

Au vue de différentes évaluations et du montant des frais de rénovation, **PRIX DE VENTE : 70 000 € + frais d'acte**

ABEILLES ET GUEPES

Lorsque vous découvrez un nid d'abeilles ou de guêpes, vous avez le réflexe (bien légitime) d'appeler les pompiers.

Or, **les pompiers ne s'occupent plus de ces problèmes.**

Ils vous invitent donc à prendre contact avec une société spécialisée près de chez vous.

Dans le cas d'un nid de guêpes, la seule solution est effectivement de prendre contact avec une société spécialisée, leurs services coûtent autour de 80 Euros.

Voir les pages jaunes de l'annuaire à « guêpes ».

Dans le cas d'un nid d'abeilles, contactez un apiculteur, il pourra éventuellement intervenir. C'est un moyen économique, écologique. Ce sera gratuit, cela permettra de ne pas tuer les abeilles (qui ont bien d'autres soucis avec les insecticides utilisés en agriculture), et cela vous permettra de nouer contact avec un apiculteur de notre région.

S'il ne s'agit pas d'abeilles mais de guêpes, ou de frelons, l'apiculteur ne fera rien pour vous.

Une abeille arbore des anneaux de deux couleurs peu contrastées, ce qui lui donne une apparence un peu grise.

Les guêpes arborent deux couleurs bien tranchées : jaune et noir. Et oui, Maya l'abeille était, en réalité, une guêpe !

Quant au frelon, il est beaucoup plus gros et donc plus dangereux. Le plus reconnaissable est le bruit fort qu'il produit en volant. Ni les abeilles, ni les guêpes ne font un tel bruit. Et il ressemble plus à une guêpe qu'à une abeille.

Si ces insectes sont dérangés dans leurs activités, ils attaquent.

Dans tous les cas, soyez prudent, faites appel à un spécialiste.

ADMR Service d'aide à la personne.

L'ADMR (1) Champagne en Valromey est une association loi 1901, déclarée au Journal Officiel du 13 août 1977.

Elle a pour objet de permettre aux familles et aux personnes en difficulté, ou démunies, de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes ou besoins.

Ce service s'adresse à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.


(1) Aide à Domicile en Milieu Rural.

La commune de Ruffieu est représentée, au sein du Conseil d'Administration, par Joëlle PERRET qui a été réélue en 2010 pour 4 ans.

ADMR Champagne en Valromey

Grande Rue

01260 Champagne en Valromey

 **04.79.87.74.62**

Centre Local d'Information et de Coordination

CLIC du Pays du Bugey.


Au service des personnes âgées (60 ans et plus), des personnes handicapées, de leur entourage et des professionnels. Le CLIC est à votre service pour vous informer et vous conseiller sur :

les démarches administratives et les aides financières, les établissements d'hébergement, l'accompagnement à la vie quotidienne, les mesures de protection juridique, les transports, les professionnels médicaux et paramédicaux, les services sociaux, les associations d'usagers.

Pour prendre contact :

CLIC du Pays du Bugey

55, Grande Rue 01300 BELLEY

 **04.79.87.24.23**

DANS L'INTERET DE TOUS.

Divagation des chiens errants.

Les propriétaires de chiens doivent veiller à éviter la divagation de leur animal : leur responsabilité est engagée en cas d'accident et c'est un désagrément pour les autres habitants. La responsabilité de la commune peut être engagée en raison de l'insuffisance des mesures prises pour empêcher la divagation des animaux. En cas de nécessité, le maire prendra les mesures légales prévues par le code rural (articles L 211-1 et suivants), mesures pouvant aller jusqu'à la mise en fourrière de l'animal. La commune a passé, avec la S.P.A. , une convention pour la prise en charge des animaux errants et leur mise en fourrière à Dompierre-sur-Veyle.

Elagage.

Les propriétaires doivent veiller à entretenir les haies qui jouxtent les voies publiques : pas de branches qui dépassent pouvant gêner la circulation et répandant des feuilles sur les voies.

Eaux usées.

Il paraît nécessaire de rappeler que le réseau des eaux usées ne peut recevoir n'importe quel déchet. Ne pas jeter de substance liquide dangereuse dans les WC ou encore pire dans les canalisations des eaux pluviales : risque de pollution grave engageant la responsabilité de l'auteur. De plus, certains déchets ne doivent pas finir dans les WC, mais dans la poubelle des toilettes. L'employé communal s'occupe de l'entretien du lagunage et se trouve donc obligé de manipuler toutes sortes de choses !!!

Bruits de voisinage.

Dans son arrêté préfectoral du 4 août 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage le Préfet dans son article 15 précise :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonores tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 »

LOGEMENT A LOUER

Dans l'ancienne cure, appartement à l'étage, grand T2 avec jouissance du jardin.

Loyer : 465,91 €, chauffage au gaz facturé par la mairie



Photo V. JAY

HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat de la mairie : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h

Permanence du maire : le mardi de 15 h 00 à 17 h 00
le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00

► téléphone : 04 79 87 71 93 ► fax : 04 79 87 73 04

► e-mail : mairie.ruffieu@wanadoo.fr

Directeur de publication : Yves JAY – n° 13 août 2012 – Dépôt légal à parution.

Ont participé à l'élaboration de ce n° : Yves JAY - J.F. GIRAUD - Joëlle PERRET - Gérard CADOUL

Photos : G. CADOUL – V. JAY - Y. JAY

Impression par la commune de RUFFIEU.